

Mercredi 15 mars 2017



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la ministre COX

(N° 23) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche/The Fisheries Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 204) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. FLETCHER

(N° 205) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act*

M. FLETCHER

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat (nomination de conseillers de la Reine)/The Legal Profession Amendment Act (Queen's Counsel Appointments)*

M. FLETCHER

(N° 212) — *Loi sur les conflits d'intérêts/The Conflict of Interest Act*

M. ALLUM

(N° 216) — *Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques (indicateurs économiques)/The Financial Administration Amendment Act (Economic Indicators)*

M. LINDSEY

(N° 217) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail (droit à la négociation collective)/The Labour Relations Amendment Act (Right to Collective Bargaining)*

M. WHARTON

(N° 218) — *Loi sur la Journée de la réduction du fardeau administratif/The Red Tape Reduction Day Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. SWAN

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

Étude du rapport concernant le projet de loi suivant en vue de l'approbation et de la troisième lecture.

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 8) — *Loi de 2017 portant affectation anticipée de crédits/The Interim Appropriation Act, 2017*

COMITÉ DES SUBSIDES

(96 h 40 min)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le ministre FRIESEN

(N^o 3) — *Loi du Manitoba sur les régimes de pension agréés collectifs/The Pooled Registered Pension Plans (Manitoba) Act*

(Période des questions orales — 3 min)

Motion de M. le ministre CULLEN

(N^o 7) — *Loi sur la mise en œuvre de l'Accord commercial du nouveau partenariat de l'Ouest (modification de diverses dispositions législatives)/The New West Partnership Trade Agreement Implementation Act (Various Acts Amended)*

(M. SWAN — 9 min)

DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre FRIESEN

(N^o 2) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières (exécution réciproque)/The Securities Amendment Act (Reciprocal Enforcement)*

(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

M^{me} la ministre STEFANSON

(N^o 4) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale/The Provincial Court Amendment Act*

M^{me} la ministre CLARKE

(N^o 5) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg, la Loi sur l'aménagement du territoire et la Loi sur les biens réels (ententes de conformité en matière de normes de construction)/The City of Winnipeg Charter Amendment, Planning Amendment and Real Property Amendment Act (Conforming to Construction Standards Through Agreements)*

M. le ministre PEDERSEN

(N^o 6) — *Loi abrogeant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement de la route située du côté est/The Manitoba East Side Road Authority Repeal Act*

M. le ministre FIELDING

(N^o 9) — *Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes/The Advocate for Children and Youth Act*
(Recommandé par l'administrateur)

M. le ministre WISHART

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur le Manitoba Institute of Trades and Technology/The Manitoba Institute of Trades and Technology Amendment Act*

M. le *ministre* FIELDING

(N° 11) — *Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants (compétences et formation du personnel)/The Community Child Care Standards Amendment Act (Staff Qualifications and Training)*

M. le *ministre* WISHART

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur les interventions médicales d'urgence et le transport pour personnes sur civière/The Emergency Medical Response and Stretcher Transportation Amendment Act*

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice/The Department of Justice Amendment Act*

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales/The Fatality Inquiries Amendment Act*

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les tribunaux/The Court Security Amendment Act*

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N° 18) — *Loi sur la sécurité de la Cité législative/The Legislative Security Act*

M. le *ministre* SCHULER

(N° 19) — *Loi sur la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba/The Efficiency Manitoba Act*
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* SCHULER

(N° 20) — *Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle des corporations de la Couronne/The Crown Corporations Governance and Accountability Act*

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 21) — *Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables/The Fiscal Responsibility and Taxpayer Protection Act*

(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 22) — *Loi sur la responsabilisation en matière de réglementation et modifiant la Loi sur les textes législatifs et réglementaires/The Regulatory Accountability Act and Amendments to The Statutes and Regulations Act*

(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* MICKLEFIELD

Que malgré le *Règlement* et les usages de l'Assemblée, le projet de loi 213 — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)* — soit réinscrit pendant la deuxième session de la 41^e législature à l'étape où il se trouvait au moment de la prorogation de la première session de cette même législature.

[M^{me} MARCELINO (Logan) — illimité]

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* GOERTZEN — Financement souple, durable et à long terme en matière de soins de santé

Attendu :

que la santé est le poste budgétaire le plus important pour les provinces et les territoires, lesquels sont responsables de la prestation de services de santé de qualité pour les Canadiens;

que les provinces couvrent plus de 75 % des coûts liés aux soins de santé et que le gouvernement fédéral continue de réduire l'augmentation de son financement;

que l'approche unilatérale du gouvernement fédéral ainsi que son refus d'entreprendre une discussion sur l'importance d'un partenariat durable et à long terme visant le financement des soins de santé devraient préoccuper tous les Manitobains;

que le Manitoba fait face à une situation budgétaire difficile et que la décision prise par le gouvernement fédéral de réduire le financement des soins de santé de plus d'un milliard de dollars au cours des dix prochaines années rendra encore plus difficile la fourniture des services aux Manitobains;

que le financement provenant du fédéral est essentiel pour que la province puisse faire face aux coûts grandissants associés aux besoins en matière de soins de santé de sa population croissante et vieillissante,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à réitérer la position exprimée par d'autres gouvernements représentant les intérêts de 90 % de la population du Canada, soit qu'avant de poursuivre les discussions sur le renouvellement de l'entente sur les transferts fédéraux en matière de santé, les premiers ministres provinciaux demandent à celui du gouvernement fédéral de les rencontrer au sujet de la nécessité de prévoir un financement du système des soins de santé qui soit souple, durable et à long terme et, si cette rencontre n'a pas lieu, que toute réduction proposée de ce financement soit reportée à l'exercice 2018-2019.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 17 min]

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 24) — *Loi de 2017 sur la réduction du fardeau administratif et l'efficacité du gouvernement/The Red Tape Reduction and Government Efficiency Act, 2017*

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N° 25) — *Loi sur la réduction des méfaits du cannabis (modification de diverses dispositions législatives)/The Cannabis Harm Prevention Act (Various Acts Amended)*

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

PROPOSITIONS

M. MICHALESKI — Reconnaissance de la valeur des programmes 4-H au Manitoba

6. Attendu :

que les secteurs de la santé, de la science et de l'agriculture revêtent une importance capitale pour le Manitoba et son économie;

qu'il est essentiel d'enseigner l'agriculture et la production alimentaire pour sensibiliser la population face à l'importance de l'agriculture et de l'alimentation au Manitoba;

que la sensibilisation des Manitobains en matière de production alimentaire entraîne des résultats économiques et sociaux positifs;

que le programme 4-H a pour but de promouvoir et de développer la citoyenneté, le leadership, le sens de la responsabilité et les aptitudes de vie;

que les programmes 4-H au Manitoba intègrent l'élaboration de projets pratiques pour les jeunes dans le domaine de la santé, des sciences et de l'agriculture;

que 4-H est un programme coopératif qui enseigne aux jeunes des connaissances qu'ils mettront au profit de la communauté et que ce programme peut être mis en place partout au Manitoba,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à continuer de reconnaître la valeur des programmes 4-H au Manitoba en encourageant les écoles à mettre en œuvre des directives et des normes qui permettront la reconnaissance de crédits obtenus dans le cadre des programmes 4-H en agriculture.
